



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session extraordinaire 2013-2014

AT/vg

P.V. PETI 18

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 29 juillet 2014

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 14 juillet 2014
2. Validation du nombre de signatures des pétitions dont le délai de signature est venu à échéance et suivi des pétitions publiques reclassées en pétitions ordinaires
- 3 Examen de la liste des demandes de pétition publique et instruction des pétitions ordinaires
4. Etat des travaux et examen des pétitions tenues en suspens
5. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Marcel Oberweis, M. Marc Angel, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marcel Oberweis, M. Justin Turpel

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. **Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 14 juillet 2014**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté.

2. **Validation du nombre de signatures des pétitions dont le délai de**

signature est venu à échéance et suivi des pétitions publiques reclassées en pétitions ordinaires

Pétition publique n° 371 : Vote obligatoire pour résidents depuis plus de 5 ans au Grand-Duché

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 371 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 48 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Premier Ministre, Ministre d'Etat et au Ministre de l'Intérieur.

Pétition publique n° 376 – Géint deen neie Stadion

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 376 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 151 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre du Développement durable et au Ministre des Sports.

Pétition publique n° 381 - Fir dätleg méi Personal a besser Öffnungszäite bei der ADEM - Pour une nette augmentation du personnel et un changement des horaires d'ouverture auprès de l'ADEM

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 381 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 26 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

Pétition publique n° 383 – Géint mobil a fix Radaren

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 383 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 96 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Pétition publique n° 384 - D'Hondt-Verfahren abschaffen

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 384 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 44 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Premier Ministre, Ministre d'Etat.

Pétition publique n°385 – Umweltfreundliche Mobilität - GEGEN einen Aufbau eines Ethanoltankstellennetzes (E-85, Superethanol) in Luxemburg - CONTRE une installation d'un réseau des pompes SUPERETHANOLE (E-85) au Grand-Duché de Luxembourg

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 385 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 21 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre de l'Economie.

Pétition publique n° 387 : Alle Bürger Luxemburgs haben das Recht auf ein pestizidfreies Leben

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 387 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 97 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs.

Pétition publique n° 388 – Referendum zur Einführung der Bürgergesetzgebung von unten

La Commission examine le nombre de signatures recueillies pour la pétition publique n° 388 : à la fin de la période des 6 semaines, la pétition publique a recueilli 67 signatures valides. Le seuil n'est donc pas atteint et la pétition est reclassée en pétition ordinaire.

La Commission décide de demander une prise de position au Premier Ministre, Ministre d'Etat.

3. **Examen de la liste des demandes de pétition publique et instruction des pétitions ordinaires**

Avant de consulter la liste des demandes de pétition publique nouvellement introduites, l'assistance examine le relevé des demandes qui ont été reformulées par les pétitionnaires suite à la demande de la Commission.

Pétition publique n° 348 Discriminatioun vu Leit mat Behënnerung op der Aarbecht

La demande de pétition publique n° 348 remplit désormais les critères de recevabilité et la Commission des Pétitions émet un avis favorable au sujet de sa recevabilité.

Pétition publique n° 374 – Comment obtenir la nationalité luxembourgeoise ou obtenir de l'aide sociale au Luxembourg

Les membres de la Commission retiennent qu'en vue de l'obtention de la nationalité luxembourgeoise la loi prévoit un test de la langue luxembourgeoise

de même que la fréquentation obligatoire de cours d'instruction civique.

Pour être recevable, le texte du pétitionnaire devra être modifiée en conséquence.

Par ailleurs, une affirmation générale au sujet des étrangers ne pourra être retenue comme telle vu qu'elle est de nature discriminatoire et sans fondement aucun.

Pétition publique n° 375 - Pour l'introduction d'un jour de congé légal en cas de décès d'un animal de compagnie

Après un échange de vues la Commission demande à la pétitionnaire de supprimer toute comparaison entre un animal et un enfant, la mise sur un pied d'égalité de l'animal et de l'enfant risquant d'être considérée comme étant indécente.

Pétition publique n° 394 – Pour l'organisation d'un référendum au sujet de l'abolition de la monarchie

Afin de lever toute équivoque, la Commission décide de modifier l'intitulé de la pétition comme indiqué ci-dessus. La demande de pétition publique n° 394 remplit désormais les critères de recevabilité et la Commission des Pétitions émet un avis favorable au sujet de sa recevabilité.

- Pétition publique n° 403 – DEMISSION DU GOUVERNEMENT - DES MINISTRES ET DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

-

- Pétition publique n° 404 – Demande à ce que des caméras soient installées dans tout le quartier de la gare ainsi que place de Paris

Vu le langage hautement inapproprié du pétitionnaire et une incohérence de ses énoncés, les demandes de pétition publique n° 403 et n° 404 sont avisées défavorablement quant à leur recevabilité par la Commission.

La Commission procède ensuite à l'examen du relevé des demandes de pétition publique nouvellement introduites.

- Pétition publique n° 408 - Fir e verbesserten öffentlechen Transport owes
- Pétition publique n° 409 - Les chèques repas à 8.40 EUR dans le privé ne suffisent pas
- Pétition publique n° 410 - Réforme du divorce et de l'autorité parentale
- Pétition publique n° 411 - Pour que les homicides involontaires sur nos routes soient plus sévèrement punis
- Pétition publique n° 412 - Système du "Tiers Payant" pour tout le secteur médical
- Pétition publique n° 413 - Fir d'Aféierung vu Betreuungsgeld fir Elteren déi hier Kanner déi éischt Joëren doheem wëllen encadréieren

La Commission des Pétitions émet un avis favorable quant à la recevabilité des pétitions publiques reprises ci-avant.

Pétition publique n° 414 - Pour une modification du trajet de la ligne de bus 205

La pétition publique sous objet ne remplissant pas le critère de l'intérêt national, la Commission émet un avis défavorable quant à sa recevabilité.

Pétition publique n° 391 – Limitation des émissions sonores des motos

A la demande du pétitionnaire, la pétition sous objet sera retirée du rôle.

Pétition n° 337 – Services multimédias ayant leur siège au Luxembourg

La prise de position du Gouvernement sera transmise au pétitionnaire avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

- Pétition n° 367 – Et spuert een net un der Bildung! Petitioun géint de Projet de loi 6670
- Pétition n° 339 – pour un système d'aides financières compétitif, équitable et socialement juste pour les études supérieures

La prise de position de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace sera transmise aux pétitionnaires avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction des deux pétitions sera à considérer comme étant close.

Pétition n° 302 contre la nouvelle législation sur les allocations familiales, la bonification enfant et les aides financières pour étudiants, déposée en octobre 2010.

Au vu du vote du projet de loi 6670, la Commission considère qu'il y a lieu de clôturer également la pétition n° 320, déposée en octobre 2010.

Pétition publique n° 406 – Ouverture de la Piste de Motocross à Schiffflange

La pétition publique sous objet ayant été déclarée irrecevable par la Conférence des Présidents, la Commission retient que l'objet de la demande n'entre pas dans le domaine de compétence de la Chambre des Députés. Par conséquent la pétition n° 406 est déclarée irrecevable en tant que pétition ordinaire.

Pétition n° 335 pour l'introduction d'un revenu de base universel pour tous les citoyens du Luxembourg

La prise de position de la Ministre de la Famille et de l'Intégration sera transmise au pétitionnaire avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

Pétition n° 332 - Mehrsprachigkeit bei etat.lu

La prise de position du Premier Ministre sera transmise au pétitionnaire avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

Pétition n° 346 – Pour le droit de vote des étrangers au Luxembourg

La prise de position commune du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur sera transmise au pétitionnaire avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

Pétition n° 341 - Pour une circonscription unique lors des élections législatives

La prise de position commune du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur sera transmise au pétitionnaire avec l'information qu'à défaut de réaction dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

4. **Etat des travaux et examen des pétitions tenues en suspens**

Pétition n° 343 / 400 - Mariage homosexuel - Demande d'abandon, dans l'intérêt de l'enfant, des projets de loi n° 6172 et 6568 ouvrant le mariage, l'adoption et la pma aux couples de même sexe, ou, sinon, d'organisation d'un référendum constitutionnel populaire

Les pétitionnaires sont informés que suite à l'entrevue que des représentants de l'association Initiative Schutz fir d'Kand – Défense de l'enfant a eue avec les membres de la Commission des Pétitions le 17 juin 2014 et suite à l'adoption par la Chambre des Députés du projet de loi 6172A portant réforme du mariage le 18 juin 2014, la Commission des Pétitions a décidé que sans réaction de leur part dans un délai de deux mois, l'instruction la pétition sous objet sera considérée comme étant close.

5 **Divers**

Monsieur le Président rappelle que la Commission est invitée à présenter, en cet automne, un travail de réflexion au sujet du nouveau système de pétition publique, ceci également en vue d'une modification concernant le chapitre des pétitions inscrit dans le Règlement de la Chambre des Députés. Il informe qu'il participera à un colloque organisé par le Petitionsausschuss du Bundestag qui aura lieu les 21 et 22 septembre à Brème. C'est dans ce cadre que M. le Président rencontrera également des représentants du secrétariat du Petitionsausschuss afin d'avoir des renseignements sur le modèle de la pétition publique du Bundestag. M. le Président propose d'entamer les travaux d'évaluation après son retour de la réunion précitée.

Luxembourg, le 30 juillet 2014

Le Secrétaire-administrateur,
Anne Tescher

Le Président,
Marco Schank